

Conseil Municipal du 30 septembre 2022  
à 18h30  
en salle des mariages mairie  
liste des Délibérations

Mis en ligne le 6 octobre 2022  
à 16h0  
Auteur : Mireille Costabello



## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2022 A 18H30

### LISTE DES DELIBERATIONS

#### ► ► ► AFFAIRES FINANCIERES

N°92/2022 : Réfection totale des toitures terrasses de la crèche municipale  
Trampoline : adoption d'un protocole transactionnel entre la société ALPHA SERVICES, la SMABTP, la société KNAUF SUD et la ville de Rousset

N°93/2022 : Association de Défense des Animaux (ADA) : annulation du solde de la subvention attribuée par délibération n°31/2022 du 30 Mars 2022

N°94/2022 : Patrimoine communal : sortie n°8 de l'inventaire communal du mobilier et matériel d'investissement : autorisation donnée à Monsieur le Maire

N°95/2022 : Contribution de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) au titre de l'année 2022

N°96/2022 : Instauration d'une redevance de nettoyage pour les dépôts sauvages

N°97/2022 : Fixation des tarifs des produits vendus à l'occasion des manifestations municipales : modification de la délibération n°142/2014 du 7 Novembre 2014

#### ► ► ► AFFAIRES GENERALES

N°98/2022 : Rapport annuel 2021 du Syndicat Intercommunal de Développement et de Gestion des installations sportives

N°99/2022 : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés du Territoire du Pays d'Aix

N°100/2022 : Sécurité civile : désignation du correspondant incendie et secours de la commune

**N°101/2022** : Aide au développement de la pratique culturelle et artistique : demande de subvention au Conseil Départemental pour équipement en matériel scénique de la salle des fêtes pour l'année 2023

**▶▶▶ AFFAIRES DE PERSONNEL**

**N°102/2022** : Modification du tableau des emplois

**N°103/2022** : Mise à jour du régime indemnitaire des cadres d'emplois des puéricultrices, infirmiers territoriaux en soins généraux, des éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture-agents de la filière médico-sociale de la ville de Rousset portant mise en œuvre du RIFSEEP composé d'une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et d'un complément indemnitaire annuel (CIA) : modification de la délibération n°33/2020 du 29 Mai 2020

**N°104/2022** : Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité. Période des vacances scolaires

**▶▶▶ AFFAIRES D'URBANISME**

**N°105/2022** : Cession des parcelles cadastrées section AV n°s 693 et 740 à l'UNAPEI : constitution d'une servitude de passage et de tréfonds au profit de la parcelle AV n°739p : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir

**▶▶▶ AFFAIRES JEUNESSE/PETITE ENFANCE**

**N°106/2022** : Equipement Accueil de loisirs extrascolaire : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement « prestation de service accueil de loisirs extrascolaire » avec la Caisse d'Allocations des BDR

**N°107/2022** : Equipement Accueil de loisirs périscolaire : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement « prestation de service accueil de loisirs périscolaire » avec la Caisse d'Allocations des BDR

**N°108/2022** : Equipement Accueil de loisirs adolescents : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement « prestation de service accueil de loisirs adolescents » avec la Caisse d'Allocations des BDR

**N°109/2022 : Convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un plan mercredi à intervenir avec la Caisse d'Allocations des BDR : autorisation donnée à Monsieur le Maire**

**N°110/2022 : Séjours de vacances Été 2022 : participation aux frais des jeunes roussetains**

**N°111/2022 : Modification du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA) devenant Syndicat MENELIK : désignation du représentant de la commune**

***Toutes les délibérations ont été adoptées à l'UNANIMITE.***